

Enseignant coordonnateur de dispositif Relais LP Jean Prouvé - NANCY

Cadre général :

Les dispositifs relais accueillent temporairement des élèves en voie de déscolarisation et de désocialisation. Ceux-ci ont bénéficié, au préalable, de toutes les mesures d'accompagnement prévues au sein des collèges. L'objectif des dispositifs relais est de :

- ✓ réinsérer les jeunes dans un parcours de droit commun
- ✓ favoriser la maîtrise du socle commun ainsi que l'appropriation des règles de la vie sociale et scolaire.

Missions :

- ✓ Etablir, avec l'équipe pédagogique du collège d'origine de chaque élève, le projet de parcours individualisé
- ✓ Gérer et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de chacun des élèves ;
- ✓ Mettre en oeuvre une pédagogie de projet ;
- ✓ Sur la base d'un bilan individualisé des acquis scolaires et des compétences de l'élève, eu égard aux exigences du socle commun de connaissances et de compétences, rédiger un projet pédagogique personnalisé,
- ✓ Organiser les emplois du temps de chacun avec souplesse en favorisant une logique de parcours visant une augmentation progressive du temps dans l'établissement d'origine de l'élève ;
- ✓ Planifier et mettre en oeuvre des projets de groupe permettant de développer les compétences sociales et civiques, l'autonomie de l'élève et son sens de l'initiative ;
- ✓ Développer des partenariats (*associations, établissements divers, entreprises...*) permettant d'enrichir et de donner du sens aux situations d'apprentissage et aux projets proposés ;
- ✓ Contribuer à l'évolution du dispositif en fonction des besoins départementaux ;
- ✓ Communiquer en direction des collèges et des familles sur le rôle et le fonctionnement du dispositif relais ;
- ✓ Participer aux travaux de la commission d'affectation et de suivi des élèves ;

Connaissances et capacités attendues

- ✓ Bonne connaissance du système éducatif et plus spécifiquement du fonctionnement du second degré ;
- ✓ Qualités relationnelles permettant d'instaurer des repères, un cadre structurant ;
- ✓ Capacité à engager et à maintenir un dialogue constructif avec les représentants légaux des élèves ainsi qu'avec les différents partenaires ;
- ✓ Connaissance des exigences scolaires fondamentales recouvrant un champ allant de l'école élémentaire au collège ;
- ✓ Connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.) et des institutions de formation de droit commun ;
- ✓ Capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de décrochage, à mener des actions pédagogiques différenciées et à élaborer des parcours de remédiation individualisés ;
- ✓ Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe élargie et à travailler avec des personnels ayant une culture professionnelle différente tout en sachant conserver la sienne ;
- ✓ Capacité à engager une démarche de développement professionnel visant à monter en compétences dans les domaines pédagogiques et didactiques ;
- ✓ Capacité à rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué ;